

Considérations relatives à la conception et au fonctionnement des régimes DCTR : **perspectives des entreprises internationales**



Message clé

Dans le contexte de la mise en œuvre de la DCTR,

la mise en place de la *facturation électronique en tant que catalyseur de la DCTR* constitue ***une mesure positive à long terme***

si elle est conçue et exécutée conformément aux principes énoncés dans le rapport de l'OCDE.



Projets
DCTR :



?



Un verre à moitié vide ?



Bien plus qu'un simple changement de format de facture

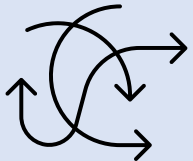
Cela a des répercussions sur tous les secteurs de l'entreprise.



Systèmes et processus



Clients / Fournisseurs

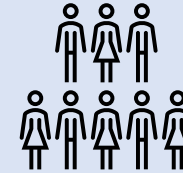


Scénarios complexes



Sécurité et confidentialité des données

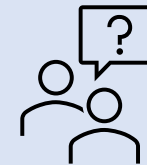
Perte importante de coûts et de capacités



Informatique et autres fonctions



Modifications du système



Conseillers

Fournisseurs tiers



Comment alléger la charge ?



1. Permettre une gestion de projet adéquate

- 4 ans pour le cycle complet (consultation et ajustements)
- 18 mois / 2 ans pour les travaux du projet lui-même (publication des détails techniques pour la mise en service)

2. Certitude et prévisibilité

- Clarté du champ d'application (quelles transactions, quels contribuables)
- Exigences techniques s'appuyant sur les normes
- Interopérabilité dès la phase de conception initiale
- Confidentialité et sécurité des données

3. Conception compatible avec les systèmes et processus d'entreprise courants

- Points de données = factures
- Un flux de données supplémentaire accroît la complexité



Un verre à moitié plein ?



1. Réduction de la fraude

- Des règles du jeu équitables,
- Collection supérieure

2. Simplification des déclarations de TVA

- Élimination des rapports redondants
- Proposer l'utilisation facultative des déclarations de TVA pré-remplies

3. Automatisation et efficacité des processus administratifs et de conformité

- Plus rapide, meilleur, moins cher
- Validation / comptabilisation des factures entrantes
- Archivage : numérique vs physique

4. L'efficacité des audits profite tant aux contribuables qu'à l'administration fiscale.

- Meilleure gestion des risques
- Échange de méthodes de détection des erreurs (programmes de conformité)
- Réduire les risques d'erreurs → faciliter la collecte de la TVA.



Merci